

PAYS DE LA LOIRE

Axe 3 : Faciliter et sécuriser les transitions professionnelles

Formation Adaptation à l'emploi des Adjoints des Cadres Hospitaliers

Contexte

L'arrêté du 24 octobre 2014 fixe l'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi des membres du corps des adjoints des cadres hospitaliers de la fonction publique hospitalière. Le dispositif de formation, d'une durée de 189 heures, comprend trois modules détaillés (dont 35 heures de stage).

Objectifs

- Connaître le cadre d'exercice en établissement de santé, social ou médico-social, relevant de la Fph.
- Maîtriser les techniques de management et de communication.
- Connaître les spécificités liées aux fonctions exercées par un Ach.

Renseignements complémentaires

Action de Formation Régionale

Date limite d'inscription :

15 Novembre 2023

Programme

Nouveau programme disponible à partir de mars 2024.

Public
Adjoints des Cadres Hospitaliers

Exercice
2024

Code de formation
3. 1

Nature
AFR

Organisé par
Consultation en cours

Durée
154 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences